



## Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Le 30 août 2011

Chers adhérents,

Le Conseil d'administration de l'OCC natation vous convoque à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le **19 septembre** prochain Salle 1 (Centre de loisirs de Cesson-Sévigné, en face de la piscine) à 21 h.

Cette AG proposera différentes simplifications des statuts de l'association et officialisera aussi la création de la section « Pays de Chateaugiron ».

Si le quorum de 25% du nombre d'adhérents de la saison précédente n'est pas atteint (316 adhérents), ces modifications seront proposées lors d'une 2<sup>ème</sup> AG extraordinaire qui précèdera notre AG ordinaire qui aura lieu 4 octobre prochain.

Est électeur tout membre adhérent à l'association ayant acquitté sa cotisation et âgé de 16 ans au moins au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année du vote. Les adhérents de moins de 16 ans sont représentés par un membre de leur famille.

Chers adhérent, je vous prie d'agréer les sincères remerciements de toute l'équipe de l'OCC Natation

Pierrick Haffray

Président de l'OCC Natation

-----  
**POUVOIR (à remettre à 1 membre du conseil d'administration)**

Je, sous signé(e) ..... (nom prénom) donne mon pouvoir à ..... (nom prénom) pour me représenter lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 septembre 2011.

-----